

Monsieur NYALIHAMA J.M.V.
B . P . 266
K I G A L I

Kigali, le 22/12/1986

Monsieur le Président du
Comité des Curateurs
de la SOMIRWA S.A.R.L.
B . P . 266
K I G A L I

Objet : Demande de
congé de 10 jours

Date d'entrée

A traiter par

N° classement

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de m'adresser auprès de votre
autorité pour demander un congé de 10 jours, à dater du 26 décembre
1986.

Etant donné que je reste à Kigali pendant
ce congé, il sera facile de m'atteindre si ma présence au travail,
pendant cette période est exigée.

Dans l'attente d'une suite favorable, je
vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma
considération distinguée.

NYALIHAMA J.M.V
Directeur Général
de la SOMIRWA.



C.P.I.:

- Monsieur le Président du
Tribunal de Première Instance
K I G A L I

NYALIHAMA J.M. Vianney
C/O SOMIRWA
KIGALI

Kigali, le 26/08/1986

Date l'envoi... 26/8/86
A adresser par... *Personne B2*
N° document... 538/86/149

*Suite verbale
mais négative
20.08.86*

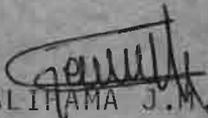
A Monsieur le Président du Comité
des curateurs de la SOMIRWA S.A.R L.
B.P. 266 KIGALI

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de porter à votre
bonne attention que depuis le 13 juillet 1986, les conditions
de mon logement de service ne sont pas précisées : en effet depuis
cette date, la maison que j'occupe a été vendue et je l'occupe
encore pour le moment.

Je vous prierais de porter cette
situation à la connaissance du Comité pour que les modalités
d'occupation soient définies.

Veuillez agréer, Monsieur le Président,
l'expression de ma considération très distinguée.


NYALIHAMA J.M. Vianney
Directeur Général